

**CENTRE DE TOXICOMANIE
ET DE SANTÉ MENTALE**

PLAN STRATÉGIQUE 2006-2009

NOTRE PLAN STRATÉGIQUE POUR 2006-2009 :

Processus de renouvellement de notre plan stratégique :

Compte tenu des changements majeurs qu'on apporte au système de santé en Ontario, notamment l'adoption d'une structure de gouvernance régionale des services de santé par la création des réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), CAMH voulait préciser le rôle qu'il joue dans ce nouvel environnement. C'est pourquoi il a amorcé un processus de renouvellement limité. De novembre 2005 à février 2006, CAMH a consulté des clients, des familles, des membres du personnel et d'autres intervenants pour déterminer ce qu'il fait bien et ce qu'il pourrait faire mieux ou différemment à l'avenir. CAMH a formé des groupes de consultation réunissant des intervenants clés et affiché un questionnaire en ligne que pouvaient remplir le personnel et les intervenants externes afin de recueillir les observations du plus grand nombre possible de personnes et d'orienter ses priorités. Environ 200 intervenants externes des quatre coins de la province, 355 membres du personnel clinique et d'autres employés ont participé aux séances de consultation. Près de 500 personnes, dont 440 employés de CAMH, ont renvoyé le questionnaire dûment rempli. Les observations ainsi recueillies ont façonné les orientations stratégiques de CAMH pour la période 2006-2009.

Notre mission

Améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale et faire la promotion de la santé en Ontario et au-delà de la province.

Notre vision

Des collectivités fortes et en bonne santé dans lesquelles les personnes ayant des problèmes de toxicomanie et de santé mentale peuvent accéder à des services adéquats et efficaces et mener une vie à part entière.

Nos valeurs

- 1. Pratique axée sur le client**
Le client est au cœur de nos activités. Nous mettons l'accent sur les besoins et les forces des clients, les traitons avec respect, favorisons leur participation et leur autonomie, développons les compétences culturelles et cliniques et défendons les droits des clients.
- 2. Apprentissage continu**
Nous favorisons la créativité, la découverte, l'apprentissage et le partage des idées. Nous croyons à l'acquisition continue du savoir, aux connaissances et à l'auto-examen à tous les niveaux de l'organisation, ainsi qu'au partage du fruit de notre apprentissage.
- 3. Diversité**
Nous estimons que chaque personne est unique et digne de respect et en faisons la preuve en adoptant des pratiques englobantes, en échangeant des renseignements et en assurant l'accès aux services. Nous croyons aux principes d'équité et d'accès. Nous respecterons la diversité des collectivités que nous servons en mettant en oeuvre des pratiques et des politiques englobantes régissant notre gouvernance, nos services et nos activités d'embauche.
- 4. Évaluation et reddition de comptes**
Nous améliorerons, surveillerons et évaluerons nos services et rendrons des comptes aux intervenants. Nous agirons de façon responsable, transparente et éthique et respecterons des normes élevées de soins et de pratique. Nous savons qu'il nous

incombe d'utiliser nos ressources de façon efficace et efficiente. Nous favoriserons la participation des intervenants et nouerons des liens fondés sur le respect ainsi que sur des valeurs et des intérêts communs.

5. Vision globale de la santé

Nous croyons qu'il faut comprendre et aider la personne dans son ensemble en adoptant une démarche globale axée sur le rétablissement. Nous croyons également que la santé est un état de bien-être physique, émotionnel, spirituel et social complet. Nous considérons la santé et la maladie sous toutes leurs dimensions. Notre démarche à l'égard de la prestation des services repose à la fois sur des pratiques factuelles, sur le mieux-être et sur les déterminants généraux de la santé.

6. Partenariats

Nous formerons des partenariats efficaces axés sur le respect et la collaboration. Nous ne sommes qu'un participant du système de santé. Les partenariats fondés sur le respect mutuel, le travail d'équipe et la communication ouverte renforcent notre travail collectif.

Nos objectifs

1. Améliorer les soins et la santé

CAMH améliorera la qualité des soins dispensés aux clients, ainsi que la santé et la sécurité de ces derniers et facilitera l'accès aux programmes et services.

2. Faire des découvertes, partager et mettre en application de nouvelles connaissances

CAMH instaurera une culture où on fait des découvertes et partage et applique de nouvelles connaissances en suivant des démarches axées sur l'intégration et la collaboration.

3. Influencer les politiques d'intérêt public et promouvoir des changements positifs au sein du système

En misant sur la collaboration, CAMH jouera un rôle de premier plan en vue d'influencer l'adoption de politiques gouvernementales qui répondent aux besoins et de favoriser l'amélioration générale du système.

4. Être le meilleur endroit où travailler et apprendre

CAMH deviendra le meilleur endroit où travailler et apprendre. Il attirera, appuiera et maintiendra en poste les meilleurs employés, médecins, bénévoles et étudiants.

5. Assurer la durabilité et le développement à long terme

CAMH assurera la durabilité et le développement à long terme des programmes et services en utilisant les ressources de façon efficace et en diversifiant ses sources de financement.

6. Fournir des technologies et des systèmes efficaces de gestion de l'information

CAMH mettra au point des systèmes intégrés de gestion de l'information pour appuyer le leadership en matière de soins cliniques, de recherche, de promotion de la santé et d'éducation.

7. Aménager des installations novatrices

CAMH transformera l'emplacement de la rue Queen pour en faire une plaque tournante – un centre novateur de soins, de promotion de la santé, de recherche et d'éducation à l'allure d'un village qui sera relié à la collectivité et à des bureaux satellites répartis dans la province.

Nos orientations stratégiques

- 1. Bâtir un système intégré**
CAMH collaborera avec ses partenaires et d'autres fournisseurs afin de bâtir un système intégré qui fournit des services et des mesures de soutien aux personnes aux prises avec une toxicomanie ou une maladie mentale.
- 2. Fournir des services cliniques spécialisés**
CAMH fournira des services cliniques spécialisés dans les domaines de la toxicomanie et de la santé mentale qui se distingueront de ceux d'autres fournisseurs.
- 3. Soutenir davantage les meilleures pratiques cliniques, ainsi que le perfectionnement et l'enseignement professionnels**
CAMH élargira la portée de ses activités visant à soutenir les meilleures pratiques cliniques, ainsi que le perfectionnement et l'enseignement professionnels.
- 4. Maximiser la portée et l'incidence de la recherche**
CAMH élargira la portée de ses recherches et fera en sorte qu'elles aient une plus grande incidence. De plus, il veillera à ce que la recherche soit davantage intégrée à la pratique clinique, aux activités de sensibilisation du public et des professionnels, aux initiatives de promotion de la santé et aux politiques gouvernementales.
- 5. Favoriser un milieu de travail sain**
CAMH favorisera un milieu de travail sain où le personnel pourra exceller. Pour ce faire, il instaurera une culture axée sur la diversité qui encourage le travail d'équipe, l'amélioration de la qualité, la sécurité et le respect.

NOTRE ENVIRONNEMENT :

Depuis longtemps, les troubles de toxicomanie et de santé mentale sont les « orphelins » du système de santé. Les personnes qui vivent avec ces troubles continuent de faire face aux préjugés qui y sont associés.

Cela dit, la situation s'est légèrement améliorée ces dernières années. On est davantage conscient, notamment dans les lieux de travail, de la prévalence des problèmes de toxicomanie et de santé mentale. De plus en plus de personnes reconnaissent que les problèmes de toxicomanie et de santé mentale sont des problèmes de santé qui ont une incidence économique importante. La façon dont les problèmes de toxicomanie et de santé mentale est présentée s'est améliorée, on met davantage l'accent sur les normes de soins et on est de plus en plus conscient de l'importance de l'intervention précoce pour obtenir de meilleurs résultats. Enfin, on a demandé la création d'une commission nationale sur la santé mentale.

Il y a eu une hausse des fonds affectés à la recherche dans divers domaines, de la neuroscience moléculaire à l'élaboration de politiques sociales. Toutefois, le financement de la recherche a plafonné récemment. Les coûts des recherches scientifiques ont augmenté et les bailleurs de fonds insistent pour que les résultats des recherches soient intégrés aux pratiques cliniques et débouchent sur l'échange de connaissances. On attire des employés de haute qualité dans le domaine de la toxicomanie et de la santé mentale alors que la concurrence est de plus en plus intense pour trouver des professionnels de la santé mentale. Cela dit, il y a encore du travail à faire avant que nous puissions être fiers de la façon dont les membres vulnérables et marginalisés de notre société sont traités, soignés et soutenus.

Réforme du système de santé

On procède à une réforme majeure du système de santé en Ontario. Ainsi, on régionalise la prestation des services de santé en créant les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), on met l'accent sur les services de santé primaires et on s'intéresse à la mise sur pied d'un continuum des soins intégré, de l'hôpital à la collectivité. Le gouvernement provincial s'est fixé comme objectif d'améliorer l'accès aux soins dispensés par les médecins et le personnel infirmier, de réduire les temps d'attente pour des interventions clés et d'investir dans la prestation de soins dans la collectivité afin d'atténuer les pressions exercées sur les hôpitaux et de dispenser les soins plus près du domicile des patients. Jusqu'à maintenant, ces initiatives ont haussé considérablement les pressions financières que subissent les hôpitaux. La hausse du financement accordé aux hôpitaux est inférieure au taux d'inflation et davantage de fonds sont affectés aux services communautaires. On ne sait pas exactement comment les hôpitaux seront touchés à long terme par le fait que les décisions en matière de financement ont été confiées aux RLISS. On ne sait pas non plus quelle sera l'incidence de cette régionalisation sur les hôpitaux d'enseignement comme CAMH et sur les organismes ayant un mandat provincial, là encore comme CAMH.

L'expérience vécue dans d'autres territoires nous indique que la régionalisation ne s'est pas avérée bénéfique pour les services liés à la toxicomanie et à la santé mentale. Nous savons également que les organismes régionaux ont tendance à s'intéresser davantage aux besoins locaux en matière de soins et aux priorités traditionnelles en matière de maladies. En général, ces organismes de financement s'intéressent moins à l'incidence positive à long terme des initiatives de prévention et de promotion de la santé ainsi qu'aux avantages potentiels des percées scientifiques fondamentales qui façonneront la prestation des soins et la prévention à l'avenir.

CAMH devra continuer de jouer un rôle de premier plan, de préconiser la mise en place d'un système efficace et de demander une « part équitable » des ressources pour le secteur de la toxicomanie et de la santé mentale au sein d'un système de santé régionalisé en Ontario. À mesure que les RLISS évolueront au cours des prochaines années, ils assumeront progressivement leurs responsabilités en matière de planification du système de santé. Parallèlement, CAMH devra faire évoluer ses propres activités de planification du système. De plus, il devra continuer de collaborer avec les RLISS et le gouvernement provincial afin d'appuyer les initiatives de promotion de la santé et de prévention, ainsi que les investissements dans la recherche de base et appliquée.

Financement et reddition de comptes

Dans le cadre de la réforme du système de santé, on mettra davantage l'accent sur la reddition de comptes au sujet des fonds accordés et sur la pratique clinique factuelle. La *Loi de 2004 sur l'engagement d'assurer l'avenir de l'assurance-santé* et la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* établissent des exigences précises en matière de reddition de comptes. On s'attendra à ce que les hôpitaux, y compris CAMH, mettent l'accent sur ce qu'ils font de mieux et fournissent les services qui ne peuvent être dispensés par d'autres participants au système. Des pressions de plus en plus fortes s'exerceront sur les hôpitaux pour qu'ils mettent l'accent sur leurs spécialités et dispensent des services différents de ceux des autres fournisseurs. Le budget de CAMH a augmenté de 2,8 % et de 2,6 % par année au cours des deux dernières années alors qu'il avait augmenté beaucoup plus dans les années précédentes. On nous a dit que cette tendance se poursuivra. CAMH et les autres hôpitaux devront démontrer leur valeur, l'importance de leurs contributions et l'incidence de leurs travaux. En outre, on s'attendra de plus en plus à ce qu'ils définissent des indicateurs de résultats et mesurent l'incidence de leurs activités.

Promotion de la santé, prévention de la maladie et déterminants de la santé

Il importe également de préciser que, en Ontario et à l'échelle nationale, on s'intéresse davantage à la promotion de la santé, à la prévention de la maladie et aux déterminants de la santé. La création du ministère de la Promotion de la santé de l'Ontario, une entité distincte du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, la mise sur pied d'organismes nationaux et provinciaux chargés de la santé publique et l'établissement d'objectifs nationaux de santé publique témoignent du fait qu'on reconnaît l'importance de la promotion de la santé et des déterminants de la santé. À l'échelle nationale, provinciale et municipale, on élabore et met en oeuvre des mesures législatives, des stratégies portant sur la consommation et l'abus de drogues, des initiatives de prévention des maladies chroniques et des mesures encourageant un mode de vie sain. Enfin, à l'échelon fédéral et provincial, on met à nouveau l'accent sur les enfants et les jeunes en tablant sur les principes de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie.

Autres facteurs

Divers autres facteurs auront une incidence sur le rôle que CAMH jouera dans le système de santé de l'Ontario :

- **L'importance accrue de la technologie** dans le domaine de la santé, y compris les systèmes d'information servant à planifier la prestation des soins et facilitant la prise de décisions (p. ex., dossier médical électronique) ; les outils appuyant la prise de décisions en matière de financement (p. ex., instrument d'évaluation des pensionnaires) ; les technologies diagnostiques (p. ex., tomographie par émission de positons) ; et les renseignements sur la santé affichés sur le Web. CAMH joue un rôle de premier plan dans les initiatives visant à faire reconnaître les services liés à la toxicomanie et à la santé mentale comme un élément clé des initiatives provinciales de cybersanté. Il importe que CAMH continue de jouer ce rôle.
- **La participation croissante des consommateurs et des familles** aux soins et au rétablissement, qui s'explique par le fait que les gens sont de mieux en mieux informés. La Charte des droits des clients, l'initiative visant les familles, le Conseil d'autonomie du client, le Conseil des familles et les comités de consultation sur les programmes sont des exemples d'initiatives lancées par CAMH qui ont été couronnées de succès et qui devront passer à un niveau supérieur.
- **La diversité accrue** de la clientèle à Toronto et ailleurs dans la province, qui obligera de plus en plus CAMH à travailler de façon plus efficace avec les organismes qui servent les communautés marginalisées (p. ex., les peuples autochtones, les immigrants, les réfugiés, les personnes âgées, les jeunes, les lesbiennes, les personnes bisexuelles, les gais, les personnes transgenreistes, les personnes transsexuelles, les queer et les sans-abri) et à fournir des soins et des services adaptés à la culture qui répondent aux besoins de divers groupes et qui tiennent compte de la diversité au sein de ces groupes. La diversité est une des priorités organisationnelles de CAMH, qui devra déployer davantage d'efforts à cet égard.
- La reconnaissance du fait qu'il faut attacher suffisamment d'importance aux **questions liées à la toxicomanie** dans un milieu où on considère toujours que les personnes aux prises avec une toxicomanie sont moins importantes ou ne méritent pas de recevoir des services. Compte tenu de son mandat en matière de toxicomanie, de santé mentale et de troubles concomitants, CAMH a la responsabilité de continuer à encourager, en collaboration avec ses partenaires, la mise sur pied d'un continuum de services destinés aux personnes aux prises avec une toxicomanie.

Défis :

On prévoit qu'il faudra relever plusieurs défis :

- Améliorer l'accès aux services au sein d'un système très sollicité et dans le contexte d'une sensibilisation accrue aux questions entourant la toxicomanie et la santé mentale.

- Assurer la prestation uniforme de soins d'excellente qualité au sein de tous les organismes qui dispensent des services liés à la toxicomanie et à la santé mentale.
- Améliorer les liens que nous avons noués avec les autres hôpitaux et fournisseurs pour mettre fin à la prestation des soins en vase clos, mettre en place un système intégré et nous assurer que nous fournissons les meilleurs soins possibles aux personnes que nous servons.
- Influencer l'incidence future de la régionalisation sur les hôpitaux d'enseignement et les organismes comme CAMH qui sont chargés de fournir des services à la grandeur de la province.
- Veiller à ce qu'on respecte des normes élevées en matière de recrutement, de perfectionnement et de maintien en poste du personnel et à ce qu'on favorise l'instauration d'un milieu de travail sain pendant cette période de changement. CAMH a mis en oeuvre avec succès des initiatives favorisant un milieu de travail sain (p. ex., système de reconnaissance du rendement des employés, politique anti-tabac, prix décerné au personnel en reconnaissance des services dispensés, programme d'aide aux employés, etc.), mais plusieurs améliorations pourraient être apportées.
- Continuer de mettre l'accent sur le projet de CAMH portant sur le réaménagement de l'emplacement de la rue Queen dans un milieu en évolution.

(Pour plus de détails sur ces changements environnementaux, veuillez consulter le document intitulé *CAMH Strategic Plan Renewal Environmental Scan, October 2005.*)

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR 2006-2009

CAMH est un partenaire important au sein du système ontarien des services liés à la toxicomanie et à la santé mentale. Il influencera la réforme du système de santé de la province en collaborant avec ses partenaires en vue d'édifier un système de services liés à la toxicomanie et à la santé mentale qui :

- est centré sur le client, adapté aux besoins culturels et accessible ;
- est axé sur les meilleures pratiques factuelles et qui fournit en permanence des soins de haute qualité ;
- repose sur une vision globale en reconnaissant les nombreuses dimensions de la santé et de la maladie, notamment en mettant l'accent sur les déterminants de la santé (logement, emploi, soutien du revenu et soutien social) et sur l'importance de la promotion de la santé, de la prévention, de l'intervention précoce, du traitement et des objectifs de rétablissement ;
- appuie les besoins en matière de formation et de perfectionnement d'un large éventail de professionnels de la santé ;
- est doté d'une grande capacité de recherche de façon à influencer les problèmes d'aujourd'hui et à stimuler les activités scientifiques fondamentales qui déboucheront sur l'amélioration des soins et de la prévention à l'avenir ;
- encourage avec succès l'adoption de politiques d'intérêt public sensées fondées sur des preuves scientifiques et tenant compte des besoins des clients et des familles ;
- est constitué d'organismes hospitaliers et communautaires qui adoptent les meilleures pratiques visant à instaurer un milieu de travail sain.

CAMH continuera de faire preuve de leadership sur la scène nationale et internationale en partageant ses connaissances et en défendant les intérêts des personnes touchées par les questions de toxicomanie et de santé mentale.

On adoptera les orientations stratégiques suivantes pour appuyer les objectifs stratégiques de CAMH et l'édification d'un système de services liés à la toxicomanie et à la santé mentale pendant cette période de réforme du système de santé en Ontario. Ces orientations stratégiques guideront le processus de réaménagement, qui sera une des grandes priorités de CAMH entre 2006 et 2009 et au-delà.

1. CAMH collaborera avec ses partenaires et d'autres fournisseurs afin de bâtir un système intégré qui fournit des services et des mesures de soutien aux personnes aux prises avec une toxicomanie ou une maladie mentale.

Nous collaborerons avec les fournisseurs de services communautaires et d'autres hôpitaux afin d'instaurer un continuum des soins qui répond aux besoins des clients, est factuel, définit les meilleures pratiques et en tient compte, favorise l'intégration et établit des liens entre les services.

Cela pourrait se traduire ainsi :

- Mettre l'accent sur l'intégration des services liés à la toxicomanie et à la santé mentale lors de la conception du système.
- Mettre en oeuvre des modèles de « partage des soins » avec les fournisseurs de la collectivité afin que les clients ayant des besoins complexes aient accès à des services appropriés.
- Collaborer avec les fournisseurs communautaires pour s'assurer qu'on considère les questions liées à la qualité de vie (p. ex., le logement, l'emploi, le soutien du revenu et le soutien social) comme des éléments fondamentaux des soins dispensés aux clients ainsi que de leur rétablissement et de leur réintégration et qu'elles fassent l'objet de politiques publiques sensées.
- Renforcer notre rôle de chef de file en matière de promotion de la santé dans le secteur de la toxicomanie et de la santé mentale (p. ex., promotion de la santé mentale, promotion de la santé en milieu clinique, hôpitaux faisant la promotion de la santé, meilleures pratiques et politiques appuyant la promotion de la santé en milieu communautaire et scolaire, etc.).
- Continuer à mieux faire connaître la maladie mentale, ainsi que le tabac, l'alcool et les autres drogues en tant que facteurs de risque dans le cadre des initiatives de prévention et de gestion des maladies chroniques.
- Fournir des renseignements clairs sur ce que nous faisons et sur ce que font les autres fournisseurs de services au sein du système global de services et de mesures de soutien.
- Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une stratégie de ressources humaines en matière de santé pour le secteur.

2. CAMH fournira des services cliniques spécialisés dans les domaines de la toxicomanie et de la santé mentale qui se distingueront de ceux d'autres fournisseurs.

Nous appuierons l'élaboration d'un continuum des soins dispensés par un hôpital communautaire pendant le réaménagement de notre emplacement de la rue Queen. Pour ce faire, nous mettrons l'accent sur nos atouts en tant que fournisseur de services de santé spécialisés, c'est-à-dire que nous nous concentrerons sur nos meilleurs services cliniques. Nous collaborerons avec nos partenaires des collectivités et du système de santé pour nous assurer que les changements visant le continuum des services sont mis en oeuvre de façon graduelle et transparente et que les partenaires ont la capacité de prendre en charge les services qui leur sont transférés.

Cela pourrait se traduire ainsi :

- Se doter d'une capacité complète d'évaluation.
- Servir les clients ayant des besoins complexes.
- Offrir un ensemble unique de services cliniques factuels.
- Mettre l'accent sur les traitements novateurs.
- Continuer à intégrer les principes et les stratégies de promotion de la santé aux soins cliniques.
- Fournir des services par l'entremise d'équipes multidisciplinaires qui suivent une démarche interdisciplinaire.

- Adopter les normes les plus strictes de pratique clinique.
- Élaborer des indicateurs de résultats et mesurer l'incidence des services cliniques.

3. CAMH élargira la portée de ses activités visant à soutenir les meilleures pratiques cliniques, ainsi que le perfectionnement et l'enseignement professionnels.

Nous élargirons la portée de nos activités cliniques au-delà de la région de Toronto en fournissant des services d'enseignement professionnel à un plus large éventail de professionnels de la santé. Cet élargissement dépendra des fonds que nous recevrons du gouvernement provincial et des RLISS en vue d'accroître notre capacité et des nouveaux partenaires de financement que nous trouverons.

Cela pourrait se traduire ainsi :

- Organiser des consultations cliniques pour appuyer les efforts des psychologues et des psychiatres en milieu communautaire, des médecins de premiers recours et des équipes Santé familiale, des médecins en salles d'urgence, du personnel clinique dans les hôpitaux régionaux, etc.
- Former les cliniciens aux meilleures pratiques en matière de sécurité des patients, d'intervention précoce, d'orientation du rétablissement, de réduction des méfaits, de prévention de la rechute, de troubles concomitants, de compétences culturelles, de collaboration avec les familles, etc.
- Élaborer et évaluer de nouveaux modèles de prestation des soins et diffuser des modèles factuels à d'autres fournisseurs (p. ex., les modèles utilisés pour le premier épisode, les troubles concomitants, etc.).
- Élargir la portée des initiatives d'enseignement professionnel et d'accroissement de la capacité en adaptant les ressources aux besoins des nouveaux utilisateurs : médecins de premier recours, membres d'équipes Santé familiale multidisciplinaires et personnes travaillant dans des centres de santé communautaires, cliniciens et employés d'autres hôpitaux, personnes travaillant au sein du système de santé mentale et du système de justice pénale, personnes œuvrant dans des disciplines non réglementées et travaillant pour des organismes communautaires de toxicomanie et de santé mentale (p. ex., membres de groupes d'entraide formés de pairs, personnes chargées des relations communautaires, etc.).
- Diffuser les ressources portant sur les meilleures pratiques en matière de promotion de la santé et de prévention (p. ex., recherches et information, ressources de formation et de développement des compétences, documents appuyant l'adoption de politiques d'intérêt public sensées, etc.).
- Étudier la formation de nouveaux partenariats et coalitions pour le financement, l'élaboration et la mise en oeuvre d'initiatives d'éducation et d'accroissement de la capacité (y compris les possibilités de production de revenus).
- Élaborer des indicateurs de résultats et des méthodes d'évaluation de l'incidence pouvant être appliqués à nos initiatives de diffusion et d'accroissement de la capacité professionnelle (p. ex., suivi de l'incidence des activités réalisées par les professionnels formés par CAMH).

4. CAMH élargira la portée de ses recherches et fera en sorte qu'elles aient une plus grande incidence. De plus, il veillera à ce que la recherche soit davantage intégrée à la pratique clinique, aux activités de sensibilisation du public et des professionnels, aux initiatives de promotion de la santé et aux politiques gouvernementales.

CAMH est de plus en plus reconnu comme un centre d'excellence en raison des recherches qu'on y effectue. Ses chercheurs s'efforcent constamment d'atteindre les plus hauts niveaux de qualité et de maximiser l'incidence de leurs travaux. Nous devons de plus en plus démontrer aux bailleurs de fonds, à la collectivité et au personnel comment nos recherches s'intègrent à la pratique clinique. Nous devons également démontrer à ces intervenants

comment les nouvelles connaissances issues de la recherche peuvent être intégrées à des politiques gouvernementales sensées, ainsi qu'à des activités de sensibilisation du public et des professionnels, et favoriser le développement de collectivités saines.

Cela pourrait se traduire ainsi :

- Mettre l'accent sur quatre domaines de recherche : la neuroscience, l'imagerie cérébrale, les soins cliniques ainsi que les politiques sociales, la promotion de la santé et la prévention.
- Mettre en place un mécanisme d'examen de la performance et de reddition de comptes applicable à la recherche scientifique afin que nos recherches soient considérées comme excellentes selon les normes internationales.
- Accroître notre capacité de recherche clinique en intégrant davantage notre programme de recherche à nos programmes cliniques (p. ex., préciser le rôle des cliniciens en matière de recherche, accorder un soutien pour le mentorat, coordonner l'embauche de personnel, établir un mécanisme central de soutien à l'infrastructure pour la recherche clinique, etc.).
- Mieux intégrer nos activités de recherche et nos programmes cliniques aux activités de la division des politiques, de l'éducation et de la promotion de la santé (p. ex., organiser des réunions au cours desquelles les employés de la division pourront échanger des renseignements sur les connaissances spécialisées et les nouveaux débouchés, créer des comités chargés de la planification conjointe, coordonner les décisions en matière d'embauche, etc.).
- De concert avec les divers partenaires communautaires et intervenants, élaborer le programme de recherche, participer à des travaux de recherche et intégrer les résultats obtenus grâce aux recherches aux activités cliniques, aux politiques et aux initiatives d'éducation et de promotion de la santé (p. ex., dans le cadre du programme d'amélioration de la recherche communautaire, de stratégies de communication améliorées, etc.).
- Utiliser les connaissances générées par nos projets de recherche pour devenir un chef de file du partage des connaissances et pour fournir les données requises pour élaborer des politiques dans le contexte du nouveau système de santé régionalisé.
- Être un chef de file dans le domaine de la formation en recherche sur la toxicomanie et la santé mentale afin de former les chercheurs de demain à une époque où les technologies évoluent rapidement et où la recherche repose de plus en plus sur une démarche interdisciplinaire.
- Élaborer des indicateurs de résultats et des méthodes d'évaluation de l'incidence pouvant être appliqués à nos activités de recherche tant au niveau du chercheur que de l'ensemble des chercheurs.

5. CAMH favorisera un milieu de travail sain où le personnel pourra exceller. Pour ce faire, il instaurera une culture axée sur la diversité qui encourage le travail d'équipe, l'amélioration de la qualité, la sécurité et le respect.

Nous aspirons à être un employeur modèle. Pendant cette période où la province régionalise le système de santé et où nous mettons en oeuvre notre programme fonctionnel ainsi que notre projet de réaménagement d'emplacement, tous les employés de l'organisation feront face à des changements majeurs et à de nouveaux défis.

Pour favoriser un milieu de travail sain, on pourrait prendre les mesures suivantes :

- Faire face aux défis supplémentaires découlant des changements soutenus en communiquant régulièrement avec le personnel, en lui fournissant des renseignements et en le soutenant.
- Poursuivre nos efforts visant à attirer et à maintenir en poste les meilleurs employés dans un milieu où on se livre à une concurrence de plus en plus forte pour trouver des ressources humaines.

- Poursuivre nos efforts visant à recruter des personnes provenant des diverses collectivités marginalisées, y compris des personnes ayant des antécédents de toxicomanie ou de maladie mentale.
- Améliorer la santé et le mieux-être de tous les membres de l'organisation en y appuyant la création d'équipes santé et en ayant recours aux meilleures pratiques factuelles de promotion de la santé au travail (p. ex., initiatives qui améliorent les relations de travail et influencent l'adaptabilité, la productivité et la créativité du personnel, etc.).
- Mettre en oeuvre des stratégies, des systèmes ou des outils de gestion de l'information qui appuient les initiatives globales de cybersanté, facilitent l'amélioration des services, accroissent la productivité du personnel et rendent les processus financiers plus efficaces (p. ex., production de rapports cliniques, calcul des coûts par cas, outils électroniques pour la prise de décisions fondée sur des faits, administration des subventions de recherche et des ressources humaines, etc.).

AU SUJET DE CAMH :

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) est un des plus grands centres de toxicomanie et de santé mentale en Amérique du Nord et le plus grand hôpital d'enseignement dans le domaine de la toxicomanie et de la santé mentale au Canada. CAMH est un centre collaborateur de l'Organisation panaméricaine de la santé et de l'Organisation mondiale de la Santé et est affilié à part entière à l'Université de Toronto. Il a recours aux soins cliniques, à la recherche, aux politiques, à l'éducation et à la promotion de la santé pour améliorer la vie des personnes touchées par des questions liées à la toxicomanie et à la santé mentale.

CAMH fournit un large éventail de **soins cliniques** de très grande qualité pour répondre aux besoins divers des personnes qui risquent d'éprouver des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale et qui en sont à différentes étapes de leur vie et de leur maladie. Sa philosophie en matière de soins est axée sur le client. Elle reconnaît que nous sommes tous différents et que chaque client a des besoins sociaux, physiques, affectifs, spirituels et psychologiques qui lui sont propres. Le personnel clinique s'efforce de dispenser des soins adaptés à la race, à la culture, à l'origine ethnique, au sexe, à l'âge, aux capacités, aux croyances religieuses et à l'orientation sexuelle des clients.

Il y a neuf principaux programmes cliniques :

- Toxicomanie
- Femmes
- Schizophrénie
- Psychiatrie générale
- Troubles de l'humeur et de l'anxiété
- Jeunes et familles
- Santé mentale gériatrique
- Double diagnostic
- Programme psycho-légal

Les services cliniques comprennent l'évaluation, les interventions brèves, les programmes en établissement, les soins prolongés et le soutien des familles. CAMH collabore avec d'autres fournisseurs pour s'assurer qu'on tienne compte des facteurs liés à la qualité de vie (p. ex., le logement, l'emploi, le soutien du revenu et le soutien social) lors de la prestation des soins et du rétablissement. Les clients, leur famille et leur conjointe ou conjoint jouent tous un rôle actif dans la prestation des soins. Chaque année, CAMH enregistre plus de 400 000 visites effectuées par plus de 20 000 clients uniques. CAMH compte près de 1 300 employés (équivalents temps plein) affectés aux programmes cliniques ; 71 % de ces employés fournissent des soins cliniques directement aux clients. En outre, plus de 500 bénévoles appuient la prestation des programmes cliniques.

Le programme de **recherche** de CAMH sur la toxicomanie, la santé mentale et la maladie mentale est le plus vaste au Canada. Des chercheurs de calibre international spécialisés en biologie, en psychologie et en sciences sociales y participent. Leurs travaux portent sur des domaines aussi variés que la neuroscience moléculaire et l'élaboration de politiques sociales.

Dans le domaine de la toxicomanie et des troubles de santé mentale, les travaux de recherche de CAMH visent notamment à mieux comprendre les causes de ces troubles ; à améliorer les techniques de diagnostic et d'évaluation ; à élaborer des stratégies efficaces de traitement, de réadaptation, de prévention et de promotion de la santé ; et à faire progresser les connaissances sur les meilleures politiques d'orientation des services et sur les meilleurs mécanismes de prestation des services aux populations touchées. Le programme de recherche de CAMH appuie l'enseignement et la formation de pointe des chercheurs et contribue à la conception d'initiatives d'enseignement et de formation spécialisées. Ces initiatives comprennent des programmes s'adressant aux professionnels de la santé et des disciplines connexes à l'échelle locale, nationale et internationale ; ainsi que des programmes pour les clients, leur famille, les soignants et les collectivités. Les subventions de recherche de CAMH totalisent 35,5 millions de dollars (données de 2004-2005), une hausse par rapport aux subventions de 15,4 millions de dollars en 1998. CAMH compte sept chaires universitaires fondées et fonds professoraux ainsi que six chaires de recherche du Canada. La part du financement que reçoit CAMH parmi les hôpitaux faisant partie du Toronto Academic Health Sciences Network (TAHSN) est passée de 2,5 % à 6,2 %. Les travaux scientifiques de CAMH ont débouché sur 23 demandes de brevet (entre 2001 et 2005) et ont entraîné une modification de la pratique et des politiques en Ontario et ailleurs. CAMH est de plus en plus considéré comme le chef de file de la recherche en toxicomanie et en santé mentale au sein du Toronto Academic Health Sciences Network, au Canada et sur la scène internationale.

CAMH fournit des services de **politiques publiques, d'éducation et de promotion de la santé** ainsi que des mesures de soutien connexes à la grandeur de la province. Il s'est engagé à intervenir afin qu'on adopte des politiques publiques répondant aux besoins des personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale et tenant compte des résultats de recherches scientifiques. Seul et en collaboration avec des partenaires clés, CAMH est intervenu relativement à un large éventail de politiques publiques : la *Loi favorisant un Ontario sans fumée* ; des stratégies sur la consommation et l'abus de drogues adoptées à l'échelle nationale, provinciale et municipale ; la vente au détail de l'alcool et la publicité sur l'alcool ; l'examen du jeu problématique ; les politiques de logement et de soutien du revenu ; le dépistage obligatoire des drogues ; et les questions relatives à la gouvernance et au financement du secteur de la toxicomanie et de la santé mentale au sein d'un système de santé régionalisé. CAMH fournit une formation médicale continue approuvée aux étudiants en médecine, aux praticiens et aux psychiatres ; des cours de formation professionnelle, des outils et des ressources pour son personnel et pour un large éventail de professionnels de la santé et de fournisseurs de services communautaires ; ainsi que des initiatives de sensibilisation du public qui renseignent ce dernier sur les défis associés à la toxicomanie et à la santé mentale et sur les préjugés qui en découlent. CAMH remplit son engagement en matière de promotion de la santé en fournissant des renseignements, des ressources et des outils qui appuient la promotion de la santé et la prévention au sein de l'organisation et à la grandeur de la province (p. ex., promotion de la santé en milieu clinique, hôpitaux faisant la promotion de la santé et initiatives de promotion de la santé en milieu communautaire et scolaire). En 2005-2006, CAMH a organisé 21 cours de formation médicale continue auxquels ont assisté 440 participants ; 57 cours de formation professionnelle continue (y compris 16 cours en ligne) qu'ont suivis 1 520 participants ; 25 cours de perfectionnement qui ont attiré 695 employés ; et 28 cours sur la diversité pour le personnel (250) et des participants externes (360). Enfin, CAMH a reçu 4 500 commandes pour ses publications qui ont généré des revenus de 450 000 \$.